

Réf: Dossier 401590

Avis de constitution

SOCIETE « HELMA DISTRIBUTION »

Siège ABIDJAN Abobo Baoulé extension 3, Rue M91
carrefour UESO non loin de l'église catholique saint
Joachim, Lot 5202, Ilot 218

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HELMA DISTRIBUTION »

Objet :

- Commerce général
- Commerce alimentaire de Gros et de détail
- Distributions et Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Abobo Baoulé extension 3, Rue M91
carrefour UESO non loin de l'église catholique saint
Joachim, Lot 5202, Ilot 218

Dirigeant(s) Mlle ZONGO WENDSONGIRE NADEGE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03847 du 07/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21647/GTCA/RC/2025 du 07/04/2025

